



Strasbourg, 10/12/2010

Note à l'intention des rédacteurs. Pour de plus amples informations sur la DEQM : www.edqm.eu

LA DEQM RENFORCE SES LIENS DE COOPERATION INTERNATIONALE

La Direction Européenne de la Qualité du Médicament & Soins de Santé (DEQM, Conseil de l'Europe), en signant des protocoles d'accord avec le NIFDS (*National Institute of Food and Drug Safety Evaluation*) coréen et avec le NIFDC (*National Institute of Food and Drug Control*) chinois, approfondit ses relations de coopération avec des organisations de réputation internationale dans le domaine du médicament.

Les signataires de ces accords avaient pour objectifs généraux :

- d'œuvrer en faveur d'une sensibilisation accrue aux enjeux attachés à la qualité et la sûreté des médicaments,
- d'établir la base et d'assurer la promotion de leur future collaboration,
- d'identifier les domaines d'intérêt commun et de possible coopération.

Ces domaines potentiels de coopération couvrent des activités d'intérêt commun aussi diverses que l'élaboration de monographies ou l'établissement et le management d'étalons de référence, des projets de recherche d'intérêt mutuel, l'organisation conjointe de sessions de formation, conférences et séminaires scientifiques, ou encore des échanges de personnels.

Ainsi que l'a exprimé le Dr Susanne Keitel, Directrice de la DEQM : "La signature de ces protocoles d'accord est l'illustration des liens étroits, de l'esprit de coopération et de la confiance mutuelle qui unissent la DEQM, du Conseil de l'Europe, et les autorités nationales du monde entier. Elle témoigne de l'importance que nous attachons au développement, au niveau international, de stratégies à long terme visant à assurer la qualité et la sûreté des médicaments accessibles au public".

Contact : Caroline Larsen Le Tarnec, Division des Relations Publiques, DEQM, Conseil de l'Europe.

Tél. : +33 (0) 3 88 41 28 15; E-mail : caroline.letarnec@edqm.eu

Note à l'intention des rédacteurs : la DEQM joue un rôle moteur en matière de protection de la santé publique, grâce aux normes qu'elle contribue à élaborer et mettre en œuvre et dont elle surveille l'application, afin d'assurer la qualité, la sécurité et le bon usage des médicaments. Les normes qu'elle élabore sont reconnues dans le monde entier comme référence scientifique. La Pharmacopée européenne est juridiquement contraignante dans les États européens qui en sont membres. La DEQM développe également des lignes directrices et des normes dans les domaines de la transfusion sanguine, de la transplantation d'organes et de la protection de la santé des consommateurs.

Organisation politique créée en 1949, le Conseil de l'Europe œuvre à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme à l'échelle du continent, ainsi qu'à développer des réponses communes aux enjeux sociaux, culturels et juridiques auxquels sont confrontés ses 47 états membres.